

ETUDIER LES DECISIONS DES JOUEURS EN MATCH

Alain Mouchet

Université Paris 12 Département STAPS

Résumé :

Nous caractérisons la complexité et la subjectivité dans les décisions tactiques des joueurs de rugby experts en match. La méthode utilisée tente de cerner les facettes privées et publiques de l'activité décisionnelle en accordant de l'importance au point de vue du joueur. Nous combinons ainsi différentes formes d'entretien, avec une analyse vidéo informatique de séquences de jeu efficaces. Cela nous permet d'étudier les conceptions ainsi que les verbalisations sur l'action et les actions des joueurs.

Nous soulignons les rapports différenciés et subjectifs entretenus par les joueurs avec les éléments partagés en partie par l'équipe. De plus, nous mettons en avant la subjectivité dans la construction du champ d'attention du joueur, qui combine des données d'arrière-plan et des indices en situation. Enfin, nous pointons la diversité et la flexibilité des modes de décision, source d'adaptation et de créativité.

Les données obtenues nous permettent de proposer des pistes pour l'entraînement. Elles concernent la co-construction du référentiel commun, l'articulation entre stratégie et tactique et la prise de conscience des facteurs de réussite ou des causes d'erreur dans les actions.

Introduction

Nous souhaitons comprendre et formaliser l'organisation de l'activité décisionnelle des joueurs de rugby en match, afin de proposer des perspectives susceptibles d'optimiser leurs compétences. L'objet d'étude porte plus particulièrement sur l'exploration des indices et des critères de prises de décisions tactiques du porteur de ballon dans le jeu de mouvement où le ballon et les joueurs sont en déplacement (Deleplace, 1979). Ces phases de jeu sont caractérisées par des situations mouvantes et incertaines, qui nécessitent des décisions tactiques, entendues comme des adaptations en cours d'actions, finement articulées autour de stratégies préétablies (Mouchet, 2005b). Nous considérons les décisions tactiques comme des objets complexes, qui sont influencés à la fois par :

- Le contexte général avec des aspects socioculturels : système sociotechnique du club, projet de jeu de l'équipe, stratégies d'avant match...
- Le contexte local, momentané et évolutif, correspondant à la situation de jeu.
- L'expérience du joueur avec sa formation et sa logique personnelle qui peut être différente d'une logique rationnelle et formelle du jeu.

Ainsi, nous émettons l'hypothèse que ce système d'influences imprègne l'activité décisionnelle dans l'action en cours, chaque joueur construisant son propre monde en intégrant les différents niveaux selon une logique singulière et subjective. Nous présentons succinctement le cadre théorique qui articule plusieurs paradigmes scientifiques proposant un éclairage particulier sur les décisions. Enfin, la méthodologie qui combine différentes formes d'entretien et une analyse vidéo. Ceci nous conduit à

mettre surtout en évidence les principaux résultats et les perspectives pour l'intervention.

Cadre théorique

Notre posture épistémologique consiste à appréhender la complexité par une approche systémique, en investiguant les conduites décisionnelles en situation de match et en prenant prioritairement en compte le point de vue du sujet. Cette posture nous conduit à mobiliser plusieurs théories qui proposent différents modèles explicatifs sur les décisions ; nous estimons que ces modèles sont complémentaires (Mouchet, 2005a). Cette articulation permet de relativiser un excès de rationalité dans l'étude des phénomènes décisionnels en situation complexe et évolutive de match. Dans cette optique, nous mobilisons la perspective de l'énaction (Varela, 1996), en considérant que la décision tactique est incarnée et qu'elle émerge du couplage structurel entre le sujet et son environnement local, tel qu'il le reconstruit au fil de ses actions. De plus, l'activité décisionnelle a une spécificité contextuelle. Nous rejoignons, en cela, la tradition ethnométhodologique de l'action située (Suchman, 1987) et de la cognition située. Enfin, l'approche psycho-phénoménologique (Vermersch, 2002a) rejoint ici la perspective énative pour appréhender la subjectivité, au sens psycho-phénoménologique de la propre logique du sujet ou encore de son expérience subjective telle qu'elle lui apparaît. Il est en effet envisageable d'accéder au conscientisable, c'est-à-dire à des aspects qui relèvent de la conscience en acte et qui n'ont pas encore accédé à la conscience réfléchie par un réfléchissement du vécu. Ce dernier est un acte d'élaboration de la conscience réfléchie, de création du vécu pré-réfléchi au plan du réfléchi, qui autorise la verbalisation. Il permet à l'individu de prendre connaissance de son expérience subjective, de découvrir après coup une partie de sa propre activité (Vermersch, 2001).

Ainsi, pour caractériser notre objet d'étude sur les indices significatifs pour le joueur, nous mobilisons le concept de l'attention au sens psycho-phénoménologique. Elle est conçue comme une modulation de la conscience et peut être caractérisée par une structure intentionnelle ainsi que par des propriétés fonctionnelles. Nous trouvons dans la structure feuilletée de l'attention, composée d'une multiplicité de couches simultanément présentes (Vermersch, 2002b), un cadre d'analyse des relations entre les différentes sources d'influence de l'activité décisionnelle présentées auparavant. Ce cadre théorique nous conduit à élaborer une formalisation de l'activité décisionnelle du joueur (Mouchet, 2003, 2005a). Elle illustre la prise en compte des trois sources d'influence présentées plus haut, en soulignant l'imbrication du caractère émergent et circonstancié des décisions, avec les éléments constitutifs de l'arrière-plan décisionnel, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Méthodologie

La recherche est menée avec onze experts, au sens où ce sont des joueurs professionnels qui évoluent au sein d'une équipe d'Elite. Les situations étudiées, choisies par le chercheur, sont des séquences de jeu efficaces, qui engendrent un déséquilibre dans le rapport de force et permettent d'assurer la continuité du jeu. Elles mettent également en avant l'efficacité du sujet dans la création de ce déséquilibre.

Elles sont extraites de matchs à enjeu important, dans le cadre du Championnat de France ou de la Coupe d'Europe.

Notre intention est de caractériser les rapports entre les différentes sources d'influence qui imprègnent les décisions tactiques, sans doute de façon singulière selon les sujets. La combinaison des points de vue permet de constituer un réseau de données et d'opérer une triangulation (Van Der Maren, 1995). Nous articulons ainsi trois sources de données, obtenues grâce à trois outils (Mouchet, 2003, 2008) :

- L'action, en utilisant la vidéo.
- Les conceptions, par un entretien semi-dirigé qui débute l'entretien composite.
- Les verbalisations du vécu de l'action, à travers un bref rappel stimulé suivi d'un entretien d'explicitation (EDE).

Dans l'organisation du dispositif, les trois moments de l'entretien composite s'enchaînent durant une heure environ. Nous précisons, ci-dessous, les fonctions de ces différents moyens d'investigation.

Vidéo : disposer d'une trace de l'activité

Nous sélectionnons, dans les matchs filmés, les séquences efficaces qui impliquent les sujets. Les images sont fournies par la caméra principale, placée latéralement et en hauteur, ainsi que par une caméra loupe qui offre un grossissement des images, fournissant ainsi une vue de face des attaquants. La vidéo possède donc une double fonction : support préalable pour le rappel stimulé et moyen de documenter a posteriori les traces de l'activité du joueur. Ce point de vue extérieur, dit en troisième personne (Vermersch, 2002a), sera en effet comparé au point de vue du joueur, obtenu par les verbalisations en EDE. Rappelons que nous considérons le point de vue du sujet comme moyen privilégié de documentation de sa cohérence propre.

Entretien semi-dirigé : accéder aux conceptions

L'entretien semi-dirigé ou semi-directif (Weill-Barais, 1997) a pour vocation de documenter l'arrière-plan décisionnel et de repérer les rapports subjectifs des joueurs au projet de jeu défini par les entraîneurs, avec une appropriation qui peut être différente selon les joueurs. Signalons, en effet, que nous menons également des entretiens semi-dirigés et individuels avec les trois entraîneurs. Nous tentons ainsi de cerner l'unicité ou la pluralité des conceptions sur le jeu de mouvement, en repérant les tendances fortes et les moins partagées au sein de l'échantillon des joueurs et des entraîneurs. Nous nous inspirons des propositions de Bardin (1993) pour effectuer une analyse qualitative thématique. Si nous n'abordons pas un traitement de type statistique, nous retenons en revanche une méthodologie simplifiée permettant de quantifier les items. Nous rassemblons les données dans un tableau de synthèse puis dans une fiche cible présentée en annexe I.

Entretien d'explicitation : accéder au vécu de l'action.

Un rappel stimulé (Tochon, 1996) de quelques minutes consiste à présenter au sujet la séquence de jeu sélectionnée par le chercheur. Ce rappel possède une triple fonction :

- Principalement, repérer les moments importants du point de vue du joueur, relatifs à l'organisation de ses actions efficaces au cours de la séquence, qui feront l'objet d'un approfondissement en EDE.
- Identifier certains éléments de l'arrière-plan décisionnel, par exemple, une combinaison de jeu programmée.

- Constituer une aide à l'évocation, un facilitateur d'accès à la position de parole incarnée, en spécifiant la situation. En effet, les joueurs professionnels sont habitués à vivre tous les jours cette catégorie de situations de jeu et il s'agit donc de les aider à accéder à leur vécu subjectif dans une situation précise.
 - Un EDE (Vermersch, 1994) permet ensuite d'explorer ces moments importants déclarés par le joueur. Nous visons l'accès à l'implicite, aux détails dans l'organisation de l'action provisoirement dans la conscience en acte (Vermersch, 2001), en fragmentant ce qui est décrit par les joueurs. Il constitue la partie centrale du dispositif et a deux fonctions :
 - Éclairer l'organisation de l'activité décisionnelle à travers la mobilisation des différentes sources d'influence selon la logique propre des sujets.
 - Caractériser l'expertise dans l'organisation des décisions à travers la dynamique attentionnelle (Vermersch, 2002b), et notamment les indices significatifs pour le sujet.
- La catégorisation des données et le mode de reconstitution du vécu subjectif sont présentés ailleurs (Mouchet, 2003 ; Mouchet, Bouthier, 2006).

Présentation d'une étude de cas

Nous présentons des extraits d'une étude de cas qui met en avant chez le joueur une faculté d'adaptation aux circonstances locales de la situation, dans le cadre d'une combinaison préétablie.

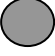




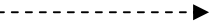
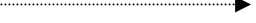

Schématisme vidéo informatique de la séquence de jeu retenue

Lors du rappel stimulé, E.E., numéro huit blanc, décrit la stratégie à partir d'une mêlée fermée. Elle est composée d'un premier temps imposé, c'est-à-dire d'une passe redoublée avec le numéro quinze, J.B., suivie d'une alternative de choix concernant l'un des deux partenaires à qui il va faire la passe. Or nous constatons qu'ici, E.E. s'éloigne momentanément de la stratégie, et décide de garder le ballon et de percer le rideau défensif, au regard des circonstances particulières de la situation (« je suis censé la remettre à Eric ou au numéro neuf, mais là ça ne s'est pas passé... »). Il revient vers la trame préétablie en donnant le ballon à Eric, numéro 12 blanc, après le franchissement de la défense. Nous avons donc ici un bel exemple d'articulation fine entre la stratégie et la tactique. Au bout du compte, une pénalité est sifflée en faveur de l'équipe concernée et transformée par le buteur.

Notons que le sujet identifie, lors du rappel stimulé, deux moments importants pour lui dans l'organisation de ses décisions. La notion de moment est une unité temporelle d'analyse autant pour le joueur que pour le chercheur. Privilégier l'identification et l'approfondissement des moments importants pour le sujet favorise l'engagement de ce dernier dans l'analyse de ses actions et la construction du sens durant l'EDE (Faingold, 2001). Ce sont ces moments qui font ensuite l'objet de l'entretien d'explicitation. De plus, nous exploitons également ces moments importants pour reconstruire a posteriori les configurations de jeu relatives à la description des actions d'un point de vue extérieur. La dynamique spatio-temporelle de la description du vécu croise ainsi le point de vue intrinsèque et extrinsèque, ou encore le point de vue du sujet et le point de vue extérieur.

Il convient de souligner que nous définissons ce concept de configuration de jeu en accord avec les propositions de Gréhaigne, Bouthier & David (1997), ou Gréhaigne, Godbout & Bouthier (2001). Il renvoie aux positions relatives des joueurs des deux

équipes, en relation avec la possession et la position du ballon, ainsi qu'avec les déplacements des joueurs à proximité du ballon. Il est susceptible de caractériser des micro-états momentanés du rapport de force et leur évolution potentielle. Ces traces de l'activité des joueurs en attaque peuvent ainsi être révélatrices, d'un point de vue extérieur à l'action, de l'organisation collective dans ces moments décisifs, ainsi que des prises d'initiatives individuelles des joueurs qui créent un déséquilibre. Ainsi, une schématisation vidéo informatique de la séquence de jeu complète (Mouchet, 2003; Mouchet, Uhlrich & Bouthier, 2005) présente la dynamique spatio-temporelle en vue aérienne. Les modalités de représentation permettent de caractériser une configuration momentanée et évolutive du rapport d'opposition en envisageant l'unité spatio-temporelle signifiante autour de la zone cruciale (ZC). Nous utilisons la légende ci-dessous :

- Attaquants : avec la couleur du maillot de l'équipe et le n° du joueur :  9
- Défenseurs : avec l'orientation et le n° du joueur :  10
- Joueur PDB cerclé de noir:  8
- Course des joueurs avec leurs inflexions : 
- Accélérations ou décélérations: 
- Passe : 
- Jeu au pied : 
- Plaquage et ruck : 

La schématisation de la séquence de jeu, concernée par cette étude de cas, est présentée en page suivante sur la figure 1, avec les deux moments importants décrits par le joueur, identifiables par les deux cases. Elle se lit de droite à gauche comme sur la vidéo avec la caméra latérale.

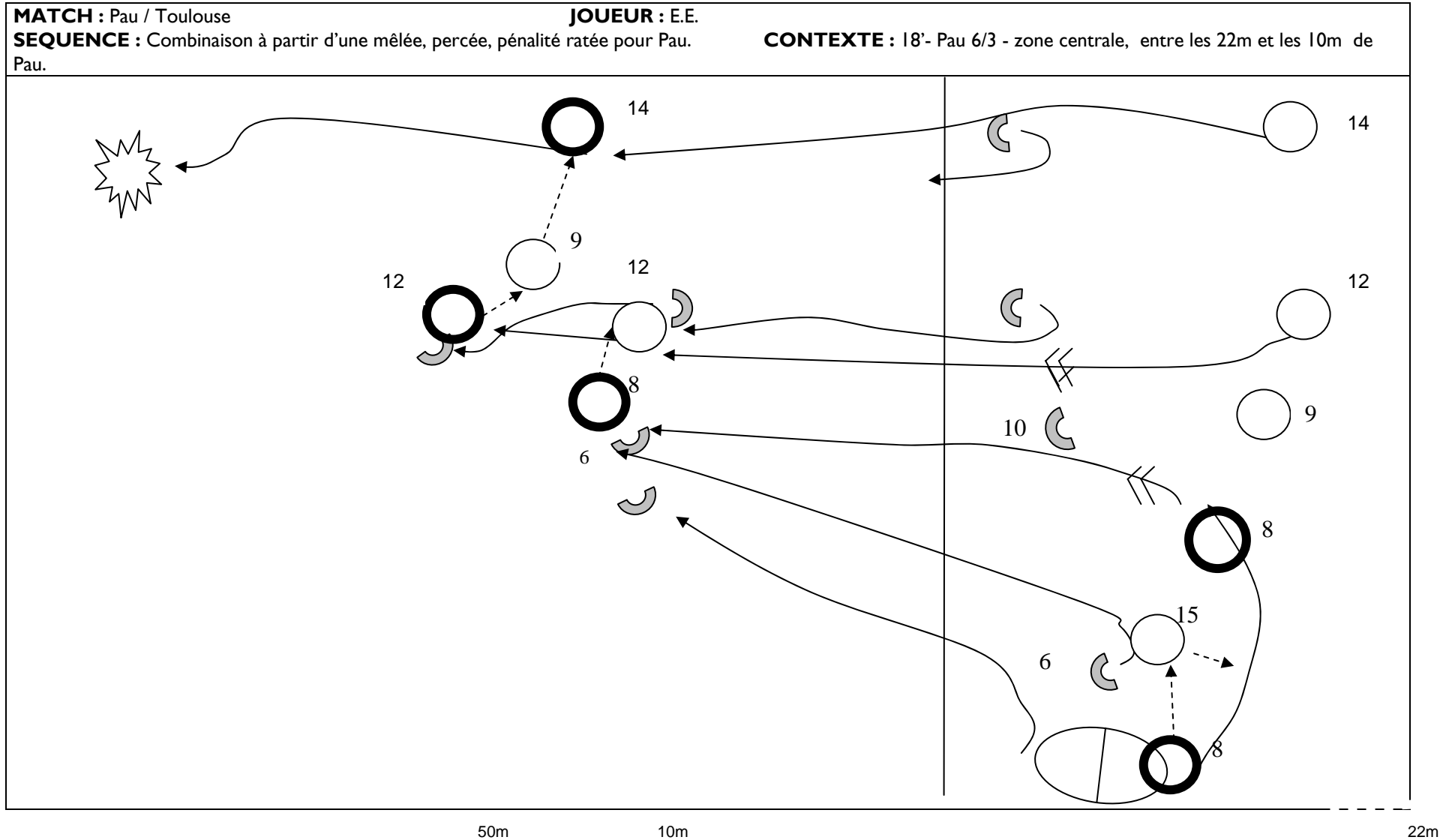


Figure 1 : schématisation vidéo informatique de la séquence de jeu

Relations entre les actions et les verbalisations sur ces actions vécues

Nous présentons, ci-dessous, des extraits concernant les deux moments importants, avec un croisement des données obtenues par l'EDE et des photographies.

La focalisation sur un indice significatif et la prise d'intervalle

Le sujet porte sur l'utilisation du ballon lors du lancement de la combinaison. En principe, E.E. est censé donner le ballon à un partenaire (« normalement je sais que je dois le donner »). Les verbalisations obtenues en EDE dévoilent une configuration d'indices sous forme de structure feuilletée, avec des éléments prégnants et des éléments plus secondaires. Dans cette forte activité perceptive, un élément captive l'attention de E.E. au sein de la configuration d'indices présentée ci-dessus ; il s'agit d'un mouvement d'un défenseur (« je vois un défenseur qui glisse un peu, qui n'est pas sur moi »). Ce qui paraît constituer un indice significatif pour E.E. est davantage l'espace libéré par ce défenseur, donc l'absence d'obstacle, que des éléments précis sur le corps de ce joueur (« il m'apparaît que l'adversaire est un peu trop extérieur, et que j'ai le champ libre », « là je sais qu'il n'est pas du tout occupé par moi », « c'est plus par rapport à une notion de distance... que par rapport à une attitude ou à sa tête »).

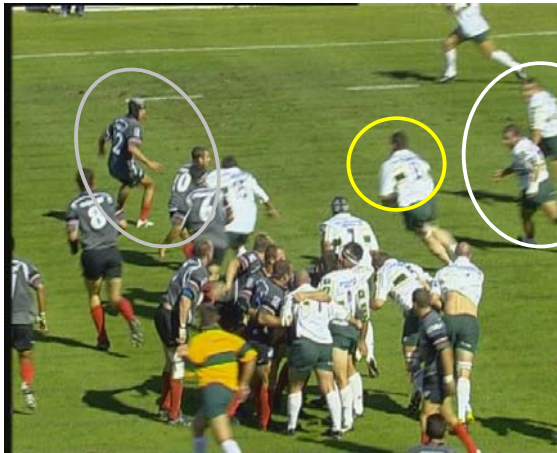


Photo 1



Photo 2

Les photographies 1 et 2 correspondent à deux angles de prises de vue d'un même instant du jeu. Elles confirment les verbalisations, car nous voyons un intervalle d'environ un mètre cinquante à l'intérieur du numéro dix gris qui est le premier défenseur de la ligne de trois-quarts. Ce défenseur a une orientation des appuis, du bassin, des épaules vers le joueur suivant juste avant le changement de direction de course de E.E. De plus, l'orientation de la tête et du regard est effectivement sur ce non porteur (photo 2). Le placement des partenaires de E.E. est conforme à la combinaison annoncée et nous pouvons également constater un léger temps de retard du numéro six gris qui doit assurer une couverture défensive (photo 1).

C'est cet indice relatif à l'espace important libéré, qui est déterminant pour la prise de décision de E.E. (« c'est vraiment le défenseur qui est loin qui fait que... ») ; il décide de rentrer (« je fais le choix, je prends le trou », « j'ai pris la décision de garder et je prends l'intervalle »). Cette décision tactique nous semble caractérisée par sa spontanéité. Il y a un couplage direct entre l'identification de l'indice significatif, l'intervalle, et l'action de foncer dans l'intervalle sans phase intermédiaire de délibération. Toutefois, cette décision en acte,

qui dans sa réalisation est émergente, se joue sur un fond de sédimentation correspondant ici aux aspects prédéfinis de la combinaison. Il n'y a pas, selon nous, application stricto sensu d'une cascade de décision élaborée à l'avance avec les entraîneurs, car E.E. est censé remettre le ballon à l'un de ses deux partenaires, or ici il s'éloigne provisoirement du canevas programmé, au regard de ce qu'il perçoit dans le dispositif défensif. Nous ne pouvons pas considérer que ce fond de sédimentation correspond à une importante expérience partagée entre E.E. et ses partenaires, puisque le sujet est nouveau dans ce club et qu'il n'a disputé que quelques matchs en ce début de saison. L'expérience personnelle inhérente à sa formation et à son vécu de joueur intervient certainement en guise d'arrière-plan et s'avère susceptible de l'aider à reconnaître une configuration de jeu et une opportunité de faire basculer le rapport de force en sa faveur (« il y a des fois où il pourrait être extérieur et quand même venir me plaquer »).

La continuité du jeu après la prise d'intervalle

Un nouveau thème apparaît : « je veux, je pense à bien finir l'action, à assurer la continuité du jeu ». Le sujet hésite entre garder le ballon ou le passer, et à quel moment. Lors de la recherche d'un partenaire en soutien, l'activité perceptive est dominante (« je regarde sur l'extérieur », « je regarde à droite »). Le cadrage attentionnel est assez réduit, et il est orienté vers le partenaire : « je vois Eric », « je le vois en entier courir ». Nous pouvons souligner la combinaison de ces indices perçus visuellement, avec des données d'arrière-plan correspondant aux repères préétablis pour la mise en œuvre de cette combinaison (« je sais que c'est lui parce que c'est lui qui doit être là »). Le champ d'attention intègre aussi la présence d'un adversaire proche d'Eric (« et je vois aussi qu'il y a un toulousain qui si je lui donne va le plaquer », « il est vraiment tout près »).

Le sous-thème préférentiel semble cependant l'emporter juste après, lors d'une décision réfléchie, de type délibératoire : « d'autres choses que j'envisage de faire et que je ne fais pas c'est de garder la balle, de pas la donner », « je fais le choix de lui donner la passe ». Cette activité réflexive s'organise manifestement à partir d'une configuration d'indices : d'une part, l'information sur le partenaire relevée grâce à une attention plus finement soutenue sur des indices comme l'inclinaison du buste, les mains ouvertes et le visage : « je vois qu'il est un peu incliné vers moi », « je vois son visage », « il est vraiment prêt à recevoir la balle », d'autre part, l'information sur le défenseur très proche de ce dernier : « il me semble que quand je dis que l'autre est prêt à la plaquer, je sais pas si je le vois pas retenir Eric » (or, cet indice est important dans la décision de faire la passe : « même si on fait un en-avant ou comme ça, je me suis dit l'arbitre sifflera la faute »), et enfin, la sensation d'une menace derrière lui qui se révèle forte : « et je sens que je vais me faire plaquer aussi », « sur ma gauche je sens que pour moi aussi c'est fini ». Soulignons en même temps l'absence de signal sonore qui aurait pu émaner d'un partenaire arrivant dans son axe et orienté face à la défense, comme Philippe par exemple : « j'aurais pu entendre garde, ou comme ça », « là j'ai pas entendu ça ». Cela nous semble, malgré tout, témoigner d'une écoute de la part de E.E., même si aucune indication ne lui est donnée par ses partenaires.



Photo 3

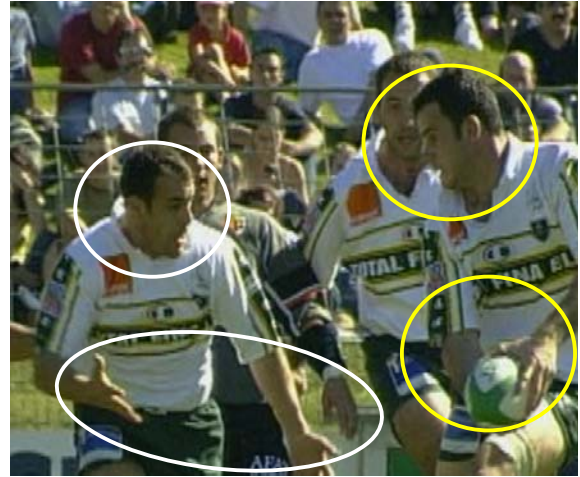


Photo 4

La vidéo confirme ce point de vue. Tous les indices précis concernant l'attitude d'Eric qui sollicite fortement le ballon nous sont clairement indiqués par sa vitesse, sa direction de course, ses mains ouvertes devant lui et son regard (photo 4). Le défenseur toulousain qui colle Eric le retient avant qu'il n'ait le ballon, en le tirant de sa main gauche par le maillot (photo 3). Cette main semble effectivement masquée à E.E., qui perçoit malgré tout une gêne en EDE. Les images confirment également qu'Eric n'appelle pas son partenaire pour que ce dernier effectue la passe, alors que nous étions étonnés de l'absence de référence à un signal auditif lors de l'évocation de l'action durant l'EDE. De plus, le joueur gris n°6, troisième ligne toulousain qui revient sur E.E., est effectivement très proche de lui, rapprochant ses mains des épaules de ce dernier pour le bloquer ; cela n'apparaît pas encore sur les photos ci-dessus.

Pour terminer, notons la facette subjective dans la construction des indices. Après avoir franchi la défense, le sujet déclare hésiter à faire une passe décisive en raison de « la présence d'une main adverse susceptible de gêner la passe ». Or, cette main n'existe pas d'un point de vue externe, mais deux semaines plus tôt dans le même type de situation, une passe décisive de ce joueur avait été interceptée par une main adverse. A cet égard, nous avons ainsi mis en évidence, à plusieurs reprises, des différences entre les points de vue en première et en troisième personne. Enfin, il convient de noter que la faute adverse qui intervient fortement dans la décision de faire la passe n'est absolument pas signalée par l'arbitre. Or, nous avons vu à quel point cet indice est significatif pour le sujet ; d'où l'intérêt de valoriser le point de vue des sujets pour comprendre l'organisation des décisions.

Synthèse des résultats

Bilan des conceptions sur le jeu de mouvement à partir des entretiens semi-dirigés

Les bases d'un projet commun

Dans la fiche cible présentée en annexe I, les éléments les plus partagés (les plus cités) par le groupe de joueurs sont au centre et les plus disparates en périphérie. Nous pouvons souligner une forte tendance à vouloir pratiquer un jeu de mouvement et l'identification d'un modèle de référence relatif à l'école toulousaine. Nous repérons aussi l'existence de quelques points d'ancrage sur les conditions d'efficacité à mettre en œuvre : la vision du jeu, le jeu debout, la polyvalence de rôles, et la répartition des joueurs sur le terrain ; la conservation du ballon et la richesse du bagage technique ; la nécessité d'une bonne

condition physique. Enfin, le seul élément partagé par l'ensemble des joueurs et des entraîneurs relatif aux repères communs, concerne le remplacement des joueurs par zones après les phases statiques, qui constituait une des priorités de ce début de saison en termes d'organisation collective. Ces aspects partagés par les joueurs le sont également par les trois entraîneurs, même si cela n'est pas présenté ici. Ils constituent donc un noyau dur de savoirs pratiques sur lesquels le groupe peut s'appuyer pour construire son jeu.

Conceptions singulières et rapports différenciés au projet collectif

Nous remarquons, tout d'abord, la diversité des points de vue en ce qui concerne les conditions d'efficacité à mettre en œuvre, au delà du noyau dur partagé indiqué ci-dessus. Cette diversité apparaît à travers la grande dispersion des items dans les différentes couches de la fiche cible des joueurs. Cela laisse notamment entrevoir la nécessité de faire un travail approfondi avec les nouveaux joueurs dans cette équipe, ou les jeunes issus du Centre de Formation, car leurs réponses se situent en périphérie. De plus, il est indéniable de constater la quasi absence, sur le plan conceptuel, d'une définition commune du jeu de mouvement, en dehors de sa caractérisation comme jeu de passes. Nous voyons là un obstacle à la mise en œuvre rapide et efficace de ce dernier. Par conséquent, nous considérons pouvoir pointer à travers cette diversité des points de vue entre joueurs, ainsi qu'entre les joueurs et les entraîneurs, un décalage entre les attentes du staff et leur compréhension par les joueurs. Ces données témoignent bien d'une appropriation différenciée et subjective des éléments qui sont pourtant présentés comme des références communes par les entraîneurs. Cela soulève incontestablement des questions relatives au mode d'élaboration du projet de jeu et aux stratégies de diffusion.

Bilan des études de cas à partir des entretiens d'explicitation et de l'analyse vidéo

Facette subjective dans la construction du champ d'attention

Certains indices sont activement recherchés, d'autres s'imposent au sujet, et ce dernier opère manifestement une sélection d'indices pertinents pour lui. De plus, il faut souligner que la construction d'indices est teintée des expériences passées qui imprègnent ce vécu d'action. Nous avons ainsi mis en évidence, à plusieurs reprises, des différences entre les points de vue en première et en troisième personne. C'est par exemple le cas d'un sujet qui déclare hésiter à faire une passe décisive en raison de la présence d'une main susceptible de gêner la passe. Or, cette main n'existe pas d'un point de vue externe, mais deux semaines plus tôt dans le même type de situation, une passe décisive de ce joueur avait été interceptée par une main adverse. Enfin, il convient de noter la construction, en partie commune de ces configurations d'indices significatifs, par des partenaires impliqués dans la même situation de jeu, ce qui favorise la coordination des décisions. Par exemple, le même sujet déclare qu'au moment où il décide de garder le ballon et de s'engager dans la défense, il perçoit un intervalle qui s'ouvre à lui et le cri d'un partenaire en soutien (« garde ! »). Ceci témoigne de la reconstruction en situation d'un référentiel commun.

Dynamique attentionnelle

Une constante apparaît dans l'organisation efficace des actions des joueurs : l'articulation fine entre l'ouverture et la réduction du champ d'attention. Cet élément semble constituer une clé pour la continuité du jeu, en permettant aux joueurs de maîtriser simultanément les aspects globaux et les aspects locaux de la situation, autorisant anticipation et rétroaction (Mouchet, 2003, 2009). Cette compétence experte s'exprime sous deux formes.

D'une part, à travers une articulation fine et immédiate des fenêtres attentionnelles (Vermersch, 2002b). Ces dernières correspondent aux plans d'opposition en collectif partiel (sous-groupe), homme contre homme (porteur de ballon, son défenseur direct et les joueurs proches), et micro (focalisation totale ou partielle d'un joueur à distance très proche). Ainsi, l'anticipation sur les aspects globaux de la situation, comme l'état du rapport de force sur le plan collectif partiel, est conservée en marge du champ d'attention, et permet la focalisation provisoire sur un aspect comme un geste à effectuer, un défenseur proche à appréhender... Les changements de cadrage se produisent lors des passages du rôle de non porteur à celui de porteur et vice versa, ainsi que lors des sorties d'intervalle par exemple.

D'autre part, cette compétence experte s'exprime par un changement de mode d'attention au sein du plan homme contre homme. Le passage d'un mode d'attention distribué à un mode focal et réciproquement, témoigne ainsi de cette alternance entre ouverture et réduction attentionnelle. Il peut être imposé par le surgissement d'une saillance exogène qui captive l'attention et s'impose au sujet ; c'est le cas de l'identification soudaine d'un intervalle à exploiter. Mais cette variation du mode d'attention peut aussi être volontaire ; il s'agit alors de s'orienter vers un objet précis, pour le saisir et le maintenir au centre du champ attentionnel (Vermersch, 2002b). C'est par exemple le cas lors d'une passe effectuée à un partenaire ou d'une fixation d'un défenseur éloigné vers lequel le sujet court, avec, dans ce cas, réduction progressive du champ d'attention. Nous voudrions souligner que l'ouverture attentionnelle semble permettre la prise en compte d'une opportunité qui se présente et qui est immédiatement associée à une focalisation de l'attention.

Compactage singulier et subjectif des sources d'influence

Nous pouvons noter chez les joueurs l'expression d'une logique intrinsèque ou logique personnelle (Vermersch, 2002a). Cette logique s'exprime, selon les sujets, par une mobilisation plus ou moins forte de certains aspects de l'arrière-plan décisionnel : croyances sur les partenaires et adversaires, repères communs, expériences antérieures dans cette catégorie de situations, habitudes et préférences du joueur. Une constante existe cependant : les relations permanentes et évolutives entre les circonstances particulières inhérentes à une situation singulière et l'arrière-plan décisionnel. Ces éléments d'arrière-plan imprègnent ainsi les décisions en acte qui émergent de la co-détermination des actions du joueur et de sa situation.

Graduation dans la nature des décisions

Une autre caractéristique chez ces joueurs d'Elite est bien la faculté d'utiliser, en cours d'action, la palette des possibles en ce qui concerne le degré de conscience, en référence aux propositions de Vermersch (2001) sur la conscience directe et la conscience réfléchie, dans le prolongement des travaux de Piaget (1974), Vergnaud (1998) ou Pastré (1999) sur la conceptualisation dans l'action. Les sujets témoignent tous dans leurs décisions d'une flexibilité entre les décisions en acte et les décisions réfléchies, voire des formes mixtes, en fonction des circonstances particulières liées au rapport d'opposition.

Nous remarquons, en règle générale, que la conscience réfléchie est prédominante dans les moments de moindre pression temporelle et physique, où le joueur est non porteur de ballon, juste avant d'entrer en possession de ce dernier, ou bien lorsque le porteur de ballon est éloigné des premiers défenseurs ; mais également en cas de problème ou de blocage, entraînant une bouffée de conscience réfléchie. Les sujets développent alors une activité réflexive de type délibératoire, susceptible de limiter l'incertitude en définissant un espace des possibles, et qui s'apparente à un choix entre des alternatives du type « si... alors... ».

Les cascades décisionnelles préétablies selon une logique externe, notamment par les entraîneurs, sont disponibles en arrière-plan et constituent un référent possible susceptible d'aider les joueurs. Toutefois, nous avons mis en évidence que ce choix est rarement uniquement rationnel, au sens de l'application stricto sensu de ces heuristiques. Il est souvent teinté de la subjectivité du joueur qui reconstruit ces cascades selon un processus vivant, en fonction des circonstances qui lui apparaissent et de sa logique propre. Ainsi, le même joueur, censé remettre le ballon à l'un de ses deux partenaires lors d'une combinaison, s'éloigne provisoirement du canevas programmé au regard de ce qu'il perçoit dans le dispositif défensif : « normalement je sais que je dois la donner », « mais là il y a un toulousain... », « je vois qu'il cherche pas à défendre sur moi ». C'est cet indice relatif au vaste espace libéré qui est déterminant pour la prise de décision du sujet ; il décide de rentrer (« je prends le trou », « j'ai pris la décision de garder et je prends l'intervalle »). Les cascades de décision sont donc susceptibles d'être mobilisées par le joueur, avec des variations subjectives, singulières et circonstanciées.

De plus, nous avons montré comment la conscience directe est très forte, notamment dans les moments de pression temporelle importante, en particulier dans la zone cruciale de rencontre entre l'attaque et la défense. La décision émerge alors d'une co-détermination entre un indice significatif et les actions du sujet, s'apparentant davantage à des concepts pragmatiques (Pastré, 1999) ou aux concepts en acte de Vergnaud (1998). Toute la subjectivité imprègne alors ces décisions en acte qui émergent au fil des actions du joueur qui construit son monde.

Enfin, nous avons aussi repéré chez certains joueurs des tendances préférentielles dans l'utilisation de ces modes décisionnels, apparemment liées aux exigences inhérentes aux postes occupés et aux caractéristiques individuelles.

Discussion

Co-construction du référentiel commun ou le partage des subjectivités

Nous avons pu caractériser, à travers quelques cas de figure, les modalités d'élaboration de ce référentiel commun. Il s'appuie sur la mobilisation de savoirs partagés, définis dans le projet de jeu sous forme de priorités dans l'orientation du jeu, l'organisation collective des actions, le rôle des joueurs... D'où la nécessité de favoriser leur construction déclarative, préalable et conjointe, en associant au moins quelques joueurs clés aux entraîneurs, afin d'intégrer au moins partiellement la diversité des points de vue inhérents aux conceptions individuelles et expériences antérieures. Ce noyau de savoirs partagés peut évoluer lentement au cours de la saison et se précise dans les stratégies d'avant match. Les entraîneurs proposent alors aux joueurs des repères communs adaptés aux circonstances de la rencontre et enrichis des expériences collectives dans les matchs précédents. Nous considérons que ces repères constituent le référentiel commun déclaratif et fonctionnel, au sens où il est susceptible d'orienter et de coordonner les décisions des joueurs en cours d'action, selon une logique rationnelle du jeu.

Mais ce référentiel commun est ensuite reconstruit en permanence en situation, en accord avec les travaux d'ergonomie cognitive qui mettent en avant son caractère transitoire et opératoire (Bencheckroun, Weill-Fassina, 2000). Il est également reconstruit au regard de sa mobilisation subjective par les joueurs, telle que nous l'avons mentionnée auparavant. Le référentiel commun est donc à l'interface entre le projet collectif élaboré en dehors de l'action et de la décision individuelle, ou de manière plus générale, entre l'expérience partagée et le vécu subjectif. C'est bien la mobilisation de l'arrière-plan décisionnel et la combinaison des indices significatifs construits in situ qui contribuent à l'émergence des

repères en partie communs nécessaires à la coordination des décisions individuelles. Il n'y a pas contradiction entre l'élaboration préalable et conjointe du référentiel commun et sa reconstruction en situation de façon éphémère, circonstanciée et personnalisée. Nous proposons, par ailleurs, un dispositif de formation basé sur l'utilisation d'entretiens variés (Mouchet, soumis ; Mouchet, Bouthier, 2006). Ce dispositif est susceptible de favoriser l'élaboration d'un projet de jeu fédérateur au sein d'un club et d'un référentiel commun au sein d'une équipe.

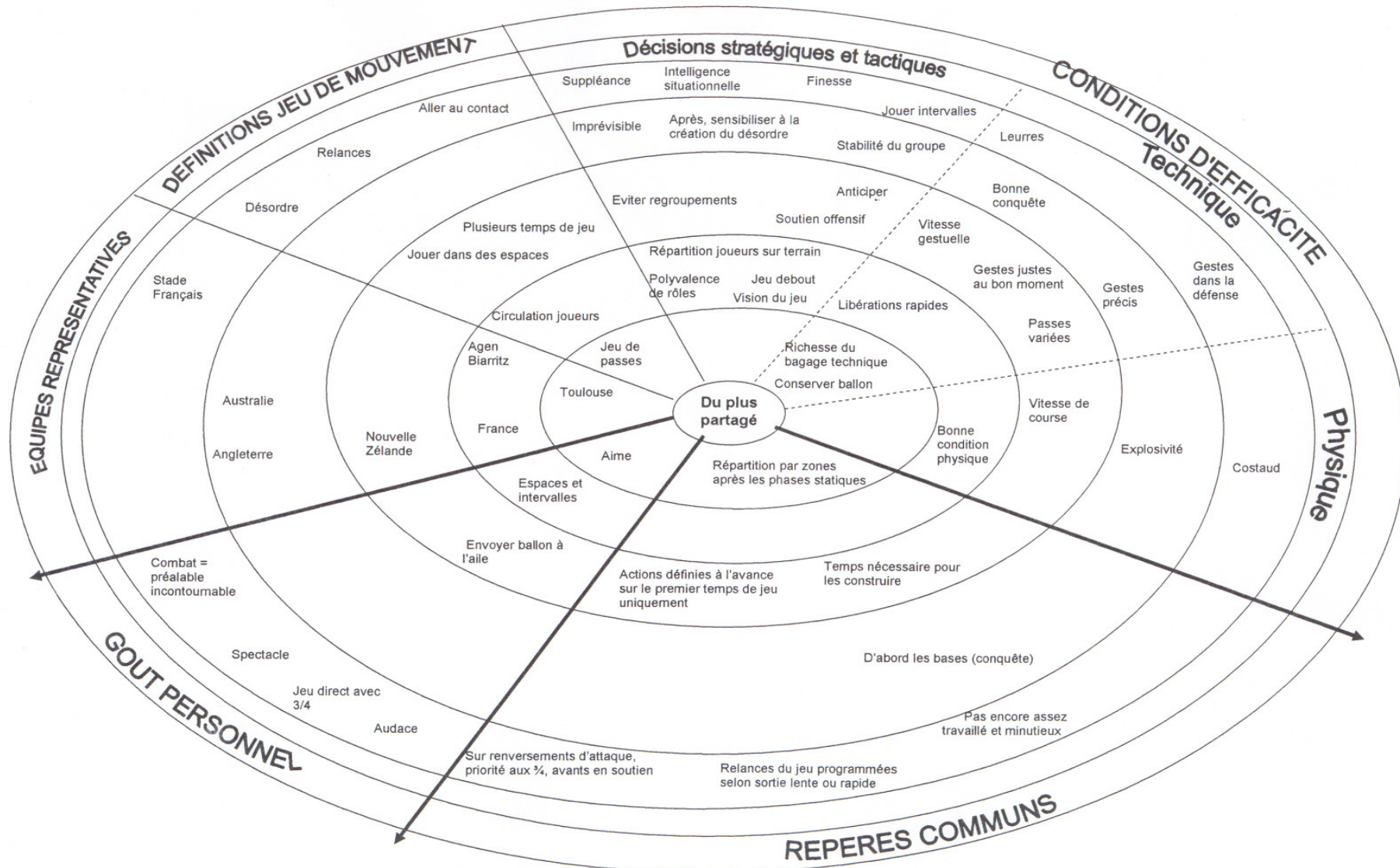
Structure et dynamique attentionnelle

L'originalité de nos travaux consiste en partie à valoriser le point de vue du sujet, porteur de ballon, en situation réelle de compétition. La construction de la configuration d'indices est ici révélée sous sa facette subjective. Les verbalisations obtenues dévoilent une configuration sous forme de structure feuilletée, avec des éléments prégnants qui sont au centre de l'attention, comme un défenseur qui apparaît en obstacle, et des éléments plus secondaires appréhendés globalement à travers les formes, les couleurs et les déplacements. De plus, nous avons pu montrer que les modalités sensorielles sont utilisées différemment selon les joueurs, avec parfois des canaux sensoriels préférentiels, tout en soulignant l'intérêt, dans les instants décisifs en zone cruciale, d'une ouverture attentionnelle optimale et d'une grande disponibilité. Cela peut avoir des incidences sur la formation, en construisant des situations d'opposition aménagées où l'intervenant peut stimuler les sphères prégnantes ou solliciter le passage de l'une à l'autre en cours d'action. Nous pensons que le développement de cette ouverture attentionnelle est favorable, notamment à la bascule provisoire d'une stratégie vers la tactique, en fonction d'une opportunité à saisir dans l'évolution du rapport de force (Mouchet, 2005b).

Bibliographie

- Bardin, L. (1993). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Bencheckroun, T.H., & Weill-Fassina, A. (2000). *Le travail collectif. Perspectives actuelles en ergonomie*. Toulouse : Octarès.
- Deleplace, R. (1979). *Rugby de mouvement, rugby total*. Paris : Revue EPS.
- Faingold, N. (2001 b). De moment en moment, le décryptage de sens, *Expliciter*, 42, 40-47.
- Gréhaigne, J.F., Bouthier, D., & David, B. (1997). Dynamic-system analysis of opponent relationships in collective actions in soccer. *Journal of Sports Sciences*, 15, 137-149.
- Gréhaigne, J.F., Godbout, P., & Bouthier, D. (2001). The teaching and learning of decision-making in team sports. *Quest*, 53, 59-76.
- Mouchet, A. (2003). *Caractérisation de la subjectivité dans les décisions tactiques des joueurs d'Elite I en rugby*. Thèse pour le Doctorat de l'Université Bordeaux 2, non publiée.
- Mouchet, A. (2005a). Modélisation de la complexité des décisions tactiques en rugby, *E-Journal de la Recherche sur l'Intervention en Education Physique et Sport*, 7, 3-19.
- Mouchet, A. (2005b). Subjectivity in the articulation between strategy and tactics in team sports: an example in rugby, *Italian Journal of Sports Sciences*, 12, 24-33 (site internet de la revue).
- Mouchet, A. (2008). La subjectivité dans les décisions tactiques des joueurs experts en rugby. *ejRIEPS*, 14, 96-116.
- Mouchet, A. (2009). Jouer avec le temps en rugby in J.F. Gréhaigne (Ed.) *Autour du temps. Apprentissages, espaces, projets dans les sports collectifs* (pp.41-58). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

- Mouchet, A. (soumis) Co construire un référentiel commun en rugby. Approche coopérative de l'entraînement en sport de haut niveau, in F. Darnis (Ed.) *L'apprentissage coopératif*, Paris : EPS.
- Mouchet, A., Bouthier, D. (2006). Prendre en compte la subjectivité des joueurs pour optimiser l'intervention, *STAPS*, 72, 93-106.
- Mouchet, Uhlrich & Bouthier, 2005
- Piaget, J. (1974). *La prise de conscience*. Paris : PUF
- Pastré, P. (1999). La conceptualisation dans l'action : bilan et nouvelles perspectives, *Education Permanente*, 139, 2, 13-35.
- Suchman, L. (1987). *Plans and situated actions: The problem of communication*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Tochon, F.V. (1996). Rappel stimulé, objectivation clinique, réflexion partagée. Fondements méthodologiques et applications pratiques de la rétroaction vidéo en recherche et en formation. *Revue des sciences de l'éducation*, 22, 3, 467-503.
- Van Der Maren, J.M. (1995). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Bruxelles : De Boeck.
- Varela, F. (1996). *Invitation aux sciences cognitives*. Paris : Seuil.
- Vergnaud, G. (1998). Au fond de l'action la conceptualisation. In J.M. Barbier (Ed.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (pp. 275-292). Paris : PUF.
- Vermersch, P. (1994). *L'entretien d'explicitation*. Paris: E. S. F.
- Vermersch, P. (2001). Conscience directe et conscience réfléchie. *Expliciter*, 39, 10-31.
- Vermersch, P. (2002a). De l'explicitation au point de vue en première personne. *Impulsions*, 3, 97-121.
- Vermersch. P. (2002b). La prise en compte de la dynamique attentionnelle : éléments théoriques. *Expliciter*, 43, 27-39.
- Weill-Barais, A. (1997). *Les méthodes en psychologie*. Rosny : Bréal.



Annexe 1 : fiche cible de synthèse sur les conceptions des joueurs sur le jeu de mouvement